

Saint-Pierre-en-Auge

la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

JUIN 2021 - N°6



**DOSSIER SPÉCIAL
FROMAGERIES**

**ZOOM SUR ...
L'AMITIÉ AVEC
KLEINWALLSTADT
A 30 ANS !**

Rejoignez-nous sur :



WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR



[SAINTPIERREENAUGE](https://www.instagram.com/saintpierreenauge)



[COMMUNE DE SAINT PIERRE EN AUGE](https://www.facebook.com/commune.saint.pierre.en.auge)



[@STPIERREENAUGE](https://twitter.com/stpierreenauge)



**Saint-Pierre
en-Auge**

Naturellement Normandie

ACTUALITÉS

Budget, scolaire, Patrimoine ...

04 - 10



DOSSIER SPECIAL

Les Fromageries

12 - 13



AU QUOTIDIEN

La section canoë-kayak de l'USP

15



RETOUR SUR ...

Les événements passés

18



ZOOM SUR ...

Les 30 ans de jumelage avec Kleinwallstadt

11



ETAT CIVIL

Naissances, mariages, décès

14



PRENEZ DATE !

Idées de sorties

16 - 17



TRIBUNE DES ÉLUS

Expression municipale

19



Edito

Madame, Monsieur,

Cet été sera synonyme pour beaucoup d'entre nous de retour à la liberté et à une vie presque normale avec la levée progressive des restrictions liées à la pandémie de la Covid 19 depuis le 9 juin.

Vous avez, nous avons tous dû les endurer courageusement pour nous protéger contre ce virus. Je salue tous les efforts de chacun. J'ai une pensée pour tous ceux qui ont souffert de cette maladie ou perdu des êtres chers. La vaccination nous aide à relever le défi mais il est encore important de respecter les gestes barrières car, sous des variants différents, la Covid circule encore.

Nous avons souhaité dans ce numéro laisser une large place aux sujets d'actualité liés notamment à l'environnement, à la programmation culturelle et aux associations. Ces trois thèmes sont importants car ils constituent l'avenir pour notre commune à différents égards.

Que ce soit le comité de jumelage, la section USP canoë-kayak ou les autres associations du territoire, elles recherchent plus que jamais des bénévoles et des adhérents, qui auront peut-être changé leurs habitudes pendant les périodes de confinement. Le forum des associations prévu le 4 septembre est un excellent moment pour renouer avec celles-ci. Notre tissu associatif est une richesse pour notre commune.

Les animations culturelles et festives ont repris depuis le 15 mai et un programme riche et varié vous sera proposé ces deux mois d'été, en septembre avec les Journées Européennes du Patrimoine et en octobre avec la Fête de la pomme et les Equidays.

Enfin, en matière de développement durable, vous verrez que la municipalité est pleinement engagée dans la transition énergétique et écologique avec plusieurs

mesures qui ont vu ou verront le jour prochainement : l'achat de véhicules électriques, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la poursuite du renouvellement de l'éclairage public et son extinction nocturne pour préserver la biodiversité, un plan de gestion différenciée des espaces verts... Pour que nos enfants et petits-enfants soient fiers de nous et que les économies engendrées permettent d'investir dans de nouveaux projets.



Je vous souhaite une excellente lecture et un bel été à Saint-Pierre-en-Auge !

Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge

**Vous pouvez rencontrer le maire de Saint-Pierre-en-Auge sur rendez-vous.
Pour plus de renseignements, merci d'appeler au 02 31 20 73 28.**

Actualités

BUDGET : GÉRER C'EST PRÉVOIR !

Le budget 2021 se caractérise par un programme pluriannuel d'investissements (PPI), de près de 8 millions d'euros (7 965 000 €) de 2021 à 2025 : le premier engagé sur la commune de Saint-Pierre-en-Auge, apportant une vision globale sur la mandature.

Objectifs

Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire, contribuer à la transition énergétique, participer au Plan de Relance, générer des économies de gestion courante.

Plus de 2 millions € de travaux et d'équipements nouveaux :

- Au profit des écoles, de la jeunesse et des loisirs : restructuration de l'école d'Ammeville/L'Oudon ; jeux extérieurs, local jeunes, panneaux des chemins de randonnée.



- En matière de développement durable : la rénovation énergétique des bâtiments communaux (espace Marie Curie, école maternelle Bisson et école de Sainte-Marguerite-de-Viette, ancien gymnase et mairie de Saint-Pierre-sur-Dives) permettant des économies de charge de fonctionnement et une revalorisation du bâti ; la poursuite de la rénovation de l'éclairage public ; un plan de gestion différenciée des espaces verts afin de préserver l'environnement et la biodiversité.



Pour conserver le patrimoine historique : la poursuite et l'achèvement de la phase 3 des bâtiments conventuels avec intégration du cinéma associatif

Le Rexy ; engagement d'un diagnostic du patrimoine rural (dont les 25 églises) pour définir un plan annuel de rénovation selon les priorités ; mise en place d'une nouvelle signalétique directionnelle et touristique.

- En faveur de la prévention et de la sécurité : schéma directeur communal de défense incendie ; mise en place ou renouvellement de réserves et poteaux incendie.

Ce PPI bénéficiera de subventions de la part de l'Etat, notamment dans le cadre du Plan de Relance, et des différents partenaires institutionnels de la commune : Région Normandie, Département du Calvados, Communauté d'agglomération Lisieux Normandie.

Entretien avec Gilles Lemarié, 1^{er} adjoint aux Finances et aux marchés publics

Hormis la recherche constante d'économies de fonctionnement et de subventions, comment comptez-vous financer ce PPI ?

Par trois leviers : le premier est une augmentation modérée de la part communale (1,5 point) de la taxe sur le foncier bâti (pour les propriétaires de logements) et ceci parallèlement à la suppression progressive, jusqu'en 2023, de la taxe d'habitation. Cela représentera en 2021 pour le foyer fiscal moyen une hausse de 15€ par an alors que la suppression de la taxe d'habitation générera, pour ce même foyer fiscal moyen, une économie de 234€ par an. Le taux de la taxe sur le foncier non-bâti restera inchangé. Nous rejoindrons ainsi le taux moyen des communes du Calvados. Je rappelle qu'aucune augmentation des taux n'a été votée de 2017 à 2020.

Quels sont les autres leviers ?

La vente des biens communaux : un diagnostic des valeurs immobilières des logements communaux a été établi. De nombreux logements nécessiteraient des investissements, des travaux très, voire trop importants pour notre commune. Notre choix est de nous séparer d'un certain nombre d'entre eux selon les opportunités. Le déficit de revenus généré par ces logements n'est plus acceptable. Un programme de cession sera



établi selon des critères définis, tout en respectant le droit à l'accession à la propriété des locataires actuels.

Enfin le recours à l'emprunt (1 million €) pour investir à long terme sur notre patrimoine commun, tout en maintenant un niveau d'endettement acceptable pour notre commune de 8 000 habitants (passé de 8,5 millions € au 1^{er} janvier 2017 à 5,4 millions € au 1^{er} janvier 2021).



BONS D'ACHAT

Fin 2020, des bons d'achat de 20 €, valables jusqu'en décembre 2021, ont été attribués aux personnes âgées de 65 ans et + en remplacement des repas des anciens et des colis de Noël qui ne pouvaient être organisés ou distribués à cause de la pandémie.

Cette initiative a été vivement appréciée non seulement par les habitants, mais aussi par les commerçants et restaurateurs locaux chez qui les achats ont pu être faits. Les chèques cadeaux restants seront prochainement remis à l'ANAEF, la Croix Rouge et Emmaüs pour une valeur totale de 4 160 €.

ASSOCIATIONS

L'enveloppe budgétaire consacrée aux associations en 2020 a été reconduite en 2021, soit 409 865 €.

Jocelyne Fouques, adjointe au maire en charge de la Vie associative, du Sport et de la Jeunesse, souvent accompagnée par Gilles Lemarié, 1^{er} adjoint, Daniel Rouget, adjoint aux Aînés et aux Liens intergénérationnels et le maire délégué de la commune concernée, a rencontré chaque président d'association sportive, culturelle, caritative du territoire ainsi que les comités des fêtes.

L'instruction des dossiers de demande de subvention s'est effectuée au cas par cas. « Nous avons tenu compte de la situation budgétaire individuelle de chaque association, des emplois et de l'activité en 2020, qui pour beaucoup et malheureusement a été restreinte à cause de la pandémie. Mais toutes nos propositions de subventions ont été comprises et acceptées. Seules trois associations n'ont pas obtenu de subvention, faute d'avoir fourni les justificatifs.



La municipalité renouvelle son soutien indéfectible au monde associatif et espère que le 2^e semestre 2021 sera plus propice à une reprise d'activité normale et que les habitants reprendront une licence, une adhésion dans leur association préférée. L'engagement bénévole doit également être favorisé », indique Jocelyne Fouques.

POUR RAPPEL :

La commune met à disposition des associations des équipements de qualité qui sont entretenus par des agents municipaux (voir rubrique travaux).

SCOLAIRE

Dispositif des moins de trois ans (MTA)

Mis en place en septembre 2021 par l'Education nationale et la municipalité de Saint-Pierre-en-Auge, en partenariat avec le Relais d'assistants maternels de Saint-



Pierre-en-Auge géré par l'Agglomération Lisieux Normandie, ce dispositif vise à permettre aux parents de familiariser leurs enfants, de 2 ans révolus, avec l'école maternelle.

L'enfant bénéficiera d'un accueil individualisé et progressif (quelques heures en journée ou par semaine) auprès d'une enseignante (seul poste ouvert dans le Calvados)

et d'une ATSEM dédiées, pour apprendre à vivre avec les autres enfants (l'effectif du groupe est limité), se séparer en douceur de ses parents et développer le langage.

Ce MTA sera ouvert à l'école maternelle du groupe scolaire Aristide Bisson (ex Pot d'Étain).

Restructuration de l'école d'Ammeville

Depuis février, les travaux de restructuration du groupe scolaire Jean Denis d'Ammeville/L'Oudon sont menés sous le contrôle du cabinet d'architectes Architriad.

Cette restructuration, menée en trois phases, qui devrait être achevée pour la rentrée 2023, a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de travail pour les équipes éducatives. Maternelles et élémentaires auront un pôle dédié avec une salle de repos pour les enfants et une salle des maîtres spacieuse pour les enseignants. Une liaison couverte entre les différents espaces de vie sera créée ainsi que deux préaux. L'ensemble du site sera mis en accessibilité.



Actuellement un bloc sanitaire est construit dans le prolongement de l'aile dédiée aux élémentaires. Équipé d'une plate-forme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite, il sera fonctionnel en septembre.

Entreprises, architecte et maître d'ouvrage mettent tout en œuvre pour que ce chantier mené en site occupé cause un minimum de désagréments aux élèves et enseignants.

SOCIAL

Logement social

Afin de répondre aux interrogations de plus en plus fréquentes des administrés concernant leur demande de logement social, une permanence sera organisée tous les mardis matins, sans rendez-vous, au Pôle Social à partir du 7 septembre.

Renseignements au 02 31 20 47 20.

Permanence PASS

La Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) du Centre hospitalier de Falaise, en partenariat avec la commune de Saint-Pierre-en-Auge, propose des temps d'accueil un lundi sur deux, de 14h à 16h, au sein des locaux du Pôle social de Saint-Pierre-en-Auge. Ce service, composé d'une infirmière et d'une assistante sociale, s'adresse à tout habitant du territoire de Saint-Pierre-en-Auge qui connaît des difficultés d'accès aux soins. La PASS vise à faciliter l'accès des personnes au système de santé et à les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.



La personne peut bénéficier, à titre gratuit et en toute confidentialité, d'une écoute et d'une évaluation médico-sociale, d'un accès à des soins infirmiers et à des conseils de santé, d'un accompagnement individualisé et d'une aide dans les démarches administratives (Sécurité sociale, mutuelle, MDPH...), d'une orientation vers les partenaires médico-sociaux locaux (pôle de santé, centre médico-social, centre médico-psychologique, associations caritatives...).

Renseignements : Pôle social de Saint-Pierre-en-Auge
2 rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives
Tél. : 02 31 20 47 20.

Solidarité

Les 14 bénévoles des Restos du cœur distribuent de l'aide alimentaire à plus de 170 bénéficiaires inscrits, dans leur local situé boulevard Colas, à Saint-Pierre-sur-Dives.

En plus de ce centre fixe, en projet : un centre mobile pour servir les personnes isolées et démunies n'ayant pas de moyen de locomotion pour venir à Saint-Pierre-sur-Dives. Bénévoles et services techniques municipaux vont aménager un véhicule utilitaire dédié.

L'itinéraire de ce centre mobile, en cours de préparation, pourrait desservir Vieux-Pont-en-Auge, Boissey, Mittois, Sainte-Marguerite-de-Viette, Montviette, Saint-Georges-en-Auge, Vaudeloges, L'Oudon (Le Billot, Ecots, Montpinçon, Ammeville, Garnetot et Grandmesnil).

Les Restos iront à la rencontre des habitants du territoire, mais chaque personne en difficulté peut d'ores et déjà prendre contact avec l'antenne locale au : 02 31 20 57 92.

PATRIMOINE

Un set de table offert

Soucieuse de mettre en valeur son patrimoine, la commune de Saint-Pierre-en-Auge a imaginé un set de table évoquant, en dessins, les monuments emblématiques des 13 communes déléguées du territoire. Yves Montron, illustrateur normand, connu notamment pour ses deux séries de timbres sur les phares, a conçu ce support unique.

Précis et permettant de rendre la beauté des bâtiments malgré le petit format, les dessins à l'aquarelle agrémentent avec bonheur un plan du centre-bourg de Saint-Pierre-sur-Dives. Avant tout destiné à attirer et orienter les visiteurs, ce set de table se veut coloré et ludique notamment grâce à la présence de petits moines « mascottes » rappelant le passé de la commune. Un QR code permet, grâce à l'application gratuite IZI Travel, de découvrir Saint-Pierre-sur-Dives.

Ce set a été distribué aux restaurateurs, hôteliers et propriétaires de chambres d'hôtes présents sur la commune, ainsi qu'aux écoles et maisons de retraite. Un exemplaire est inséré dans ce bulletin municipal.

Essentage

Nous l'appelons en Normandie « essentage ». Ailleurs on emploie le mot « bardeau » lorsqu'on évoque ces couvertures en bois pour toitures, tourelles, clochers. Dans notre commune, trois clochers sont recouverts d'un essentage de châtaignier : Mittois, Lieury/L'Ou-



don, Ouville-la-Bien-Tournée. Il vaut mieux fendre les essentes dans du bois vert : les billes se fendent mieux.

Le châtaignier, arrivé plus tardivement et jugé moins précieux que le chêne, a néanmoins l'avantage de pousser plus vite, d'avoir peu d'aubier, et d'être presque aussi résistant et durable. Il est plus léger et

Restauration des calvaires

Aux carrefours ou à l'angle d'un petit chemin, des calvaires ou de petits oratoires rythment les paysages de notre commune. Certains sont récents, d'autres ont été restaurés après la seconde Guerre mondiale ou encore ont été le but de processions.

Vous connaissez leur histoire ? Vous avez des souvenirs ? Vous possédez des documents à leur sujet ? Vous êtes les bienvenus dans la mairie de votre commune déléguée avec vos documents qui pourront être scannés pour être conservés : les originaux restent donc en votre possession.

Merci par avance pour votre participation à la vie de la commune.

TRAVAUX

Carrefour de Lieury/L'Oudon

Le 3 mars dernier, la municipalité a réceptionné les travaux de sécurisation de la traversée de Lieury, attendus par les habitants et les usagers de la RD102.

Ce chantier a consisté en la réfection de la chaussée, la création de deux plateaux surélevés afin de limiter la vitesse des véhicules, la sécurisation des circulations piétonnes notamment scolaires avec la réalisation de passages piétons et de trottoirs avec bordures. Le réseau pluvial a été également redimensionné afin de résoudre des problèmes d'inondations.

Attention, la vitesse est désormais limitée à 30 km/h et un régime de priorité à droite a été instauré.

Lavoir de Lieury/L'Oudon



Ce printemps, des agents des services techniques municipaux ont démonté les trois côtés du bâtiment en bois abritant le lavoir de Lieury pour le rénover. Le menuisier a procédé à la réfection des poteaux et des traverses, ainsi qu'au montage de la nouvelle

structure en bardage bois. Le toit a également été démoussé.

Rond-point rue de Lisieux

Les agents des services techniques municipaux ont lavé et repeint l'ouvrage d'art. Ils ont également mis en place des ardoises pilées tout autour de la structure. Cette action embellit l'entrée de la ville.



Équipement des agents municipaux



Début 2021, ont été attribués un véhicule complémentaire pour le service Espaces verts, un véhicule utilitaire en remplacement de celui dont était doté l'agent affecté au

pôle de proximité de Sainte-Marguerite-de-Viette et surtout un véhicule utilitaire électrique destiné aux deux agents du service propreté qui évoluent sur Saint-Pierre-sur-Dives. Pour ce dernier, la municipalité a bénéficié du bonus écologique de l'Etat de 5 000 € et d'une subvention de 2 000 € du SDEC.

Les agents municipaux se sont investis dans l'aménagement d'un magasin et d'un local de stockage des produits et matériels au sein du centre technique municipal.

Fossés

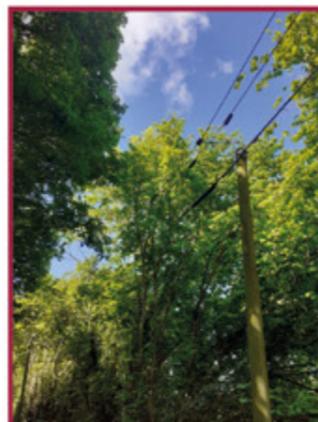
Plus de 30 km de fossés ont été entretenus courant mai par un prestataire extérieur, missionné par la municipalité. Ils ont été effectués pour moitié en curage et l'autre en débermage (enlever la terre de chaque côté de la route)



pour faciliter le ruissellement naturel de l'eau. Les communes de Sainte-Marguerite-de-Viette, Montviette, Vieux-Pont-en-Auge, Ouille-la-Bien-Tournée, Bretteville-sur-Dives, Mittois, Berville, L'Oudon (Ecots, Grandmesnil) ont été concernées par ce programme annuel défini en fonction des priorités.

Elagage fibre optique

Afin d'éviter des délais plus longs de déploiement de la fibre optique sur le territoire, surtout dans les communes rurales, les propriétaires (particuliers ou agriculteurs) riverains des infrastructures téléphoniques doivent prendre en charge l'élagage des arbres et haies situés sur leur parcelle.



Trop proches des câbles, les plantations peuvent en effet entraîner un mauvais fonctionnement, voire, en cas de frottement ou de chute de branches, provoquer une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux. C'est pourquoi, à défaut d'élagage, le déploiement de la fibre sur une commune peut être stoppé.

Les travaux nécessaires au passage de la fibre correspondent la plupart du temps à un ébranchage annuel léger. En aucun cas il ne s'agit d'arracher les haies ou de réaliser des coupes à blanc.

Pour les associations



À la demande de la section tir à l'arc de l'USP, une allée goudronnée a été réalisée en régie par les services techniques municipaux afin de faciliter le transport du matériel de tir (valises à roulettes).



Une porte de garage a été posée au local de l'USP cyclisme, dont une partie a été transformée en garage, pour abriter un véhicule et ainsi mettre fin à une location en centre-bourg.

Les bancs de l'USP Pétanque ont été rénovés par les services techniques. Conformément à la délibération approuvée en conseil municipal le 25 mars 2021, le bou-



lodge a été baptisé « Christian Morgan » en hommage à cet ancien membre de la section décédé le 20 novembre 2020. Une plaque prise en charge par la municipalité a été posée.

Autres actions : deux panneaux d'affichage pour les sections ont été installés au complexe sportif, un rétroprojecteur à la MAPS, le plafond et l'éclairage du local des Cœurs joyeux, à l'espace Marie-Curie.

ENVIRONNEMENT

Extinction nocturne de l'éclairage public

Afin de préserver la biodiversité, de réduire la pollution lumineuse, mais également de réaliser des économies d'énergie, la municipalité, en lien avec le Syndicat départemental d'énergies du Calvados (SDEC), a décidé d'harmoniser les pratiques des communes déléguées concernant l'éclairage nocturne.

Dorénavant, il est interrompu de 23h à 6h à Saint-Pierre-sur-Dives et de 22h à 6h dans les autres communes.

Toutefois, pour des raisons de sécurité routière et publique, l'éclairage ne sera pas éteint sur la D16 à Bretteville-sur-Dives, ni aux abords de la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives et de la salle des fêtes du Billot/L'Oudon les nuits des samedis aux dimanches.

Pose de nichoirs à faucons pèlerins

En avril, deux nichoirs de 30 kg chacun ont été hissés par des cordistes spécialisés aux sommets d'une tour de l'abbatiale et de l'ancien château d'eau de Saint-Pierre-sur-Dives. Elaborés, sur les conseils du Groupe ornithologique normand (GON), par Alain Marie, adjoint au maire en charge de l'Environnement et du Développement durable et des agents des services techniques municipaux, ils espèrent bientôt abriter un couple de rapaces et leur progéniture. Le faucon-pèlerin avait totalement disparu de Normandie entre 1970 et 2000 ; l'espèce est



à nouveau dynamique.

La commune souhaite ainsi faire face à la prolifération des pigeons, qui causent des désagréments aux riverains et détériorent le patrimoine historique. La fiente de pigeon déposée sur la pierre a un effet corrosif, descend dans les chéneaux et les gouttières et bouche la

descente et l'évacuation des eaux pluviales. Le pigeon pique également la pierre pour bénéficier d'un apport en calcaire pour la coquille de ses œufs. Le faucon-pèlerin devrait stresser ces pigeons et donc freiner leur reproduction. Il pourra également s'en nourrir à raison de 1 par jour.

Les cordistes étaient également intervenus en février dernier à l'église d'Ammeville/L'Oudon pour installer des filets anti-pigeons, ces derniers ayant fait de nombreux dégâts dans le bâtiment. L'édifice a été entièrement nettoyé et désinfecté.



Bonnes relations de voisinage

Selon l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008, **les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, **ne peuvent être effectués que de :**

- 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus,
- 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines à usage familial sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement et le comportement des personnes ne soient pas sources de nuisances sonores pour le voisinage.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, c'est interdit !

Cette activité est interdite par le règlement sanitaire départemental car, au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, elle émet de nombreux polluants, d'autant plus si les végétaux sont humides et si d'autres déchets sont associés (plastiques, bois traités). En cas de non-respect, une contravention peut être dressée au contrevenant.

Des solutions alternatives existent : compostage (voir ci-après), broyage et paillage (pour conserver l'humidité des sols et éviter la pousse des mauvaises herbes), déchetterie.

Déchetterie d'Escures-sur-Favières / Venduvre

Elle est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h15 et de 14h à 17h45 (dernière entrée à 12h le matin et 17h30 l'après-midi). Elle est fermée le lundi matin et le dimanche. Plus d'informations sur le site Internet de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie.

L'Agglomération Lisieux Normandie, actrice de la transition énergétique

Depuis 2017, l'Agglomération est engagée dans une ambition forte de lutte contre le réchauffement climatique et de transition énergétique. La sensibilisation et l'information de tous ses habitants sont essentielles pour accompagner ces changements.

Le dispositif « Y'a pas de mauvaises graines » permet à toutes les écoles volontaires du territoire de sensibiliser nos enfants aux bons gestes. L'Agglomération mène également sur ses outils numériques une campagne de sensibilisation au tri, à la réduction des déchets ménagers, au respect de la faune et de la flore, etc.

Pratiquiez le compostage !

Le saviez-vous ? En moyenne un habitant produit 263 kg de déchets, dont 73,3 kg de déchets compostables. (Source SYVEDAC)

Composter, c'est contribuer à la réduction des déchets à la source ! Il existe différents types de compostage, mais qui visent le même objectif : diminuer les quantités d'ordures ménagères par la transformation des matières orga-

Inclus dans ce numéro, un mémo tri autocollant sur les consignes de recyclage



niques en un produit riche en azote. Le compost peut être utilisé pour enrichir les sols.

Il y a plusieurs techniques de compostage : le compost en tas, en bac plastique ou bois, le lombricompostage... Ils ont chacun des avantages et des inconvénients. Les critères susceptibles de guider votre choix, sont : la place disponible, la quantité de déchets organiques à composter, la proximité du voisinage.

Pour réussir son compost, il faut respecter trois règles d'or :

- Équilibrer et varier les apports : matières sèches et humides, fines et grossières,
- Brasser régulièrement pour aérer,
- Enfin, surveiller le taux d'humidité (et ajuster si nécessaire).

Zoom sur ...

L'AMITIÉ AVEC KLEINWALLSTADT A 30 ANS !

« Saint-Pierre-sur-Dives a été l'une des premières communes du Calvados à se jumeler avec des villes de trois pays européens. Dans le cadre des échanges Calvados-Devon, le premier jumelage a été concrétisé en 1972 avec Ivybridge, en Angleterre. Cinq ans plus tard, une charte était signée, le 5 novembre avec la ville belge de Jodoigne, tandis que le 2 juin 1991, élus et membres des comités de jumelage paraphaient le document unissant Saint-Pierre-sur-Dives et Kleinwallstadt, bourgade de Basse-Franconie ». Le livre « Saint-Pierre-sur-Dives en images », édité en 1994, retrace parfaitement l'épopée des jumelages à Saint-Pierre-en-Auge.

Le comité de jumelage, présidé par Jacqueline Brisset, gère alors ces trois ententes. Aujourd'hui, alors que ceux avec Ivybridge et Jodoigne sont en sommeil, l'amitié avec Kleinwallstadt (à 856 km et 9 heures de route de notre commune) a perduré grâce à l'investissement des membres de comités successifs et fête cette année ses 30 ans.

Aux origines, ce sont des échanges sportifs avec l'USP handball, et musicaux avec l'harmonie municipale. Le 25 mai 1990, une délégation française et des joueurs de handball assistent à l'inauguration du gymnase de Kleinwallstadt. Le 2 juin 1991, la charte est signée à Saint-Pierre-sur-Dives par Marcel Maizeret, maire de Saint-Pierre-sur-Dives, Jacqueline Brisset, présidente du comité et leurs homologues allemands, Karl Hein Bien et Emil Schmitt.

Un partenariat riche et étoffé



Suivent 30 ans de liens forts entre nos deux communes, émaillés d'échanges sportifs, scolaires ou des correspondants, de visites des richesses patrimoniales et touristiques de nos deux pays, de fêtes (concerts, soirées bavaroises...), de rires et de bonheurs partagés.

En juin 1997, Eric Blais, Bruno Ourselin, Jürgen Krott, Jürgen Hahn et Klaus Muhlberger relient les deux villes à vélo et effectuent 1 012 km.

Depuis 2012, les correspondants allemands participent au marché de Noël à Saint-Pierre tandis que les correspondants français sont présents sur le marché d'automne en Allemagne le 2^e week-end de septembre pour vendre des produits normands et proposer leurs célèbres moules-frites, très appréciées par les habitants de Kleinwallstadt.

Un anniversaire à distance

Faute de pouvoir se rencontrer pour fêter ces 30 ans de partenariat, à cause du contexte sanitaire, les deux comités ont organisé le week-end des 15 et 16 mai des événements conviviaux à distance et des visioconférences. Gilles Lemarié, premier adjoint qui représentait le maire de Saint-Pierre-en-Auge, a participé à la cérémonie officielle.



Un arc-en-ciel tourné vers l'Est a été élaboré et installé à côté du gymnase de l'Epiny, non loin de l'arbre de l'amitié planté en 1995. L'équivalent a été

créé par les Allemands. Les services techniques municipaux ont coulé la dalle de béton qui lui sert de socle et ont aidé le comité de jumelage à le fixer. Il a été inauguré en présence de Gilles Lemarié, Jocelyne Fouques, adjointe en charge de la Vie associative, du Sport et de la Jeunesse et Alain Marie, adjoint en charge de l'Environnement et du développement durable et trésorier adjoint du comité de jumelage, de François Pépin, président du comité de jumelage et de membres du bureau, mercredi 12 mai.

LE BUREAU ACTUEL

Président : François Pépin ; **Président d'honneur :** Claude Lacour ; **Vice-présidente :** Isabelle Vanhoutte ; **Secrétaire :** Elodie Marie ; **Secrétaire-adjointe :** Florine Marie ; **Trésorière :** Nadine Ourselin ; **Trésorier-adjoint :** Alain Marie.

Dossier Spécial

ARCHITECTURE FROMAGÈRE SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Souvenez-vous ! En 1987, s'ouvrait le Musée des Techniques Fromagères dans la première partie restaurée des bâtiments conventuels de l'Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives. Il faisait alors partie d'un projet appelé « Conservatoire des Techniques Fromagères en Normandie » et il existait un pôle complémentaire à Livarot avec la laiterie-fromagerie « Graindorge ». Si le sud Pays d'Auge avait été choisi pour cette installation, c'est parce que le fromage avait fait partie du quotidien local. Il n'y a plus de musée mais des traces de cette activité restent dans le bâti. Le but de cet article est de vous aider à exercer votre œil !

Quels fromages ?

La production du camembert, du livarot, du pont l'évêque va se développer énormément à partir du milieu du XIX^e siècle. Le camembert va faire partie de « la ration du Poilu ». Ainsi, en 1918, on livre 1 million de camemberts par mois à l'armée, raison pour laquelle il restera connu de tous. Le livarot, plus riche en protéines (il est le fruit de deux traites, celle du soir laissée en attente et écrémée en surface le matin avant d'être mélangée à la traite du matin), sera qualifié « viande de l'ouvrier ».

Fabrication et commercialisation

Les fromages sont initialement fabriqués dans les fermes, c'est souvent le travail des femmes. Chacune a sa spécialité, camembert, livarot ou pont-l'évêque. Il faut 2 litres de lait pour faire un camembert. C'est une pâte molle à croûte fleurie. Il peut être vendu après 15 à 20 jours d'affinage.

Il faut 3 litres de lait pour faire un pont-l'évêque. Il est commercialisé après 5 à 6 semaines d'affinage. C'est une pâte molle à croûte lavée une fois. Il restera longtemps une production fermière.

Il faut 5 litres de lait pour faire un livarot. Il est gainé avec de la « laîche » (la longue feuille des roseaux massette). On l'appelle « colonel » à cause de ses 5 galons. Il est commercialisé après 60 jours d'affinage. C'est une pâte molle à croûte lavée.

La commercialisation des fromages se fait aux marchés de Vimoutiers, Livarot, Saint-Pierre-sur-Dives. **Le livarot était vendu « blanc » aux affineurs**



qui se chargeaient de les faire mûrir et de les commercialiser. Ceux-ci, à partir des années 1950, organisent des tournées de ramassage du lait et se chargent entièrement de la fabrication pour avoir un résultat homogène.

Le fromage voyage difficilement et l'importante production est due à l'apparition du chemin de fer. Le train offre la possibilité de rallier les marchés parisiens en 6 heures au lieu de 3 jours. L'ouverture de la ligne Paris-Lisieux date de 1854. **Le lait va rapporter davantage** que l'embouche (engraissement des bovins) déjà concurrencée à cette époque par la viande d'origine charolaise.

Que reste-t-il de cette belle période ?

Lorsque vous vous promenez dans Saint-Pierre-en-Auge, vous remarquez dans la campagne un bâtiment caractéristique : **le hâloir**. Cette construction spécifique est maintenant convertie en bâtiment agricole ou, plus rarement, en habitation. **On l'identifie facilement grâce à ses ouvertures.** Il s'agit le plus souvent de **hâloirs à camemberts**.

Ils sont généralement en brique (XIX^e ou début XX^e) et comportent des ouvertures régulièrement aménagées : le bâtiment, assez grand, dispose de baies étroites et hautes (un peu comme des meurtrières) disposées par paire, sur un ou deux niveaux, selon l'importance de la construction. Si le bâti est en pierre, les encadrements des fenêtres sont en brique. On voit parfois des volets en bois et un grillage à mailles serrées interdisant le passage des insectes. Ils permettent de contrôler la ventilation, la température, l'humidité pendant l'affinage du fromage. Il faut ventiler les fro-



mages autant dessus que dessous. Le fromager ne va pas se coucher sans avoir vérifié, selon le temps, ces petites fenêtres !

Le hâloir à livarot, souvent plus petit, est percé de fenêtres carrées plus modestes. On en voit plus rarement.

Le marché du fromage se développant, la fabrication s'industrialise. Certains professionnels, d'abord commerçants (famille Lepetit 1875), se lancent. Le



camembert s'adapte facilement à cette forte production. D'autres, déjà fromagers, vont s'agrandir, organiser le ramassage du lait avec des chevaux puis avec des camions, acquérir des terres pour des troupeaux de vaches laitières, normandes, bien sûr ! Cet élan va engendrer la sélection laitière, donc l'amélioration de la race. L'exploitation a aussi une porcherie permettant la valorisation du « p'tit lait ».

Souvent, l'usine s'organise ainsi : **quai de réception du lait et fabrication**, au rez-de-chaussée, et, au-dessus, **hâloir**. Le succès se confirmant, l'industriel va construire une **maison d'habitation** non plus en pan de bois mais en pierre ou en brique et pierre avec toit d'ardoise. Vous les reconnaîtrez facilement.

Le fromager orne les boîtes à fromages d'**étiquettes qui sont l'honneur de la maison**. Elles varient selon la destination du fromage. Les collectionneurs d'étiquettes sont des tyrosémiophiles.

Aujourd'hui, le lait est stocké à la ferme dans des tanks réfrigérés, attendant le passage du laitier. Les vaches sont de race Holstein sauf pour les produc-

tions AOC ou AOP pour lesquelles le troupeau doit être normand. Le groupe laitier **LACTALIS** a racheté progressivement **les fromageries et a regroupé les productions**. Les étiquettes de nos marques les plus connues se retrouvent sur les boîtes, avec parfois quelques modifications.

Pas moins de 60 fromageries se succèdent entre Livarot et Saint-Pierre-sur-Dives. Voici quelques sites ayant existé sur notre commune : **Montviette** : 6 fromageries. **Sainte-Marguerite-de-Viette** : 9. **Boisse** : 8. **Mittois** : 2. **Ecots** : 2. **Lieury** : 1. **Saint-Martin-de-Fresnay** : 4. **Notre-Dame-de-Fresnay** : 2. **Montpinçon** : 2. **Ammeville** : 2. **Vaudeloges** : 1. **Grandmesnil** : 1. **Ouville-la-Bien-Tournée** : 1. **Bretteville-sur-Dives** : 2. **Saint-Pierre-sur-Dives** : 3. **Vieux-Pont-en-Auge** : 4.



Et aujourd'hui ?

Nous avons encore **deux fromageries, l'une sur Boisse, l'autre sur Carel**. A Boisse, la fromagerie de la Houssaye existe depuis 1810. Elle appartient au groupe breton TRIBALLAT et fabrique du pont l'évêque, du livarot, du deauville. A Carel, LACTALIS fabrique du camembert sous l'appellation « Moulin de Carel ». Cette marque s'enorgueillit à juste titre de figurer sur les tables présidentielles.

ET RAPPELEZ-VOUS :
Pour faire un bon fromage,
il faut une bonne eau !

Sources : L'activité fromagère depuis un siècle dans les cantons de Livarot et Saint-Pierre-sur-Dives (M.N. Vivier et S. Le Bigot). Fromages et fromageries du Pays d'Auge (Michel Lebec).

Naissances, Mariages, Décès

Du 01.11.2020 au 30.04.2021

NAISSANCES

Boissey

Kaïssa COJAN-MUNOZ, le 29 novembre

Bretteville-sur-Dives

Tylio HUBERT PEUSET, le 13 avril

Hiéville

Bastien HAMARD, le 13 mars

L'Oudon

Naomi HALDER, le 6 décembre

Aïdan LOUVEL, le 28 décembre

Sophia ADUASHVILI, le 13 mars

Hugo DEMONIE, le 30 mars

Tino GOUTY, le 1^{er} avril

Ouville-la-Bien-Tournée

Marceau GOSSELIN, le 21 décembre

Saint-Georges-en-Auge

Garance LAUTOMNE, le 9 mars

Saint-Pierre-sur-Dives

Logan LACOUR, le 11 novembre

Maëla BRIAVOINE, le 23 novembre

Wassim FIKRY, le 8 décembre

Joy HELFRICH, le 11 décembre

Maël DESLOGES, le 18 décembre

Roméo BRICE ELIZA, le 26 décembre

Dévon HUET, le 26 décembre

Nolan MÉNARD, le 28 décembre

Maëllia LE BOURLAY, le 9 janvier

Alice RIGAUDIER, le 14 janvier

Hayden BRIFFARD ONFROY, le 17 janvier

Iris TÉZENAS, le 12 février

Maylone DESPRES, le 13 février

Lyah MARY NOEL, le 1^{er} mars

Billie BRIANCHON, le 4 mars

Leeloo GOULETTE, le 30 mars

Emeline VILLAIN, le 30 mars

Tania HELFRICH, le 17 avril

Sainte-Marguerite-de-Viette

Andréa BABUT, le 17 janvier

Thiéville

Elia JUPIN, le 3 avril

MARIAGES

Boissey

Jean-Philippe LE TRÉVOU-NAVARRÉ

et Romuald GALLIANI, le 14 novembre

L'Oudon

Pauline GANDAIS et Tony COSSERON,

le 27 mars

Carole LEMAIRE et Yannick DESPRES,

le 3 avril

Montviette

Edith BRARD et Christian BOISGONTIER,

le 24 avril 2021

Ouville-la-Bien-Tournée

Fabienne TRUFFERT et Michaël BETZEL,

le 10 avril

Vieux-Pont-en-Auge

Brigitte HAREL et Francis MORIN,

le 28 novembre

DÉCÈS

Boissey

Jean-Philippe LE TRÉVOU-NAVARRÉ,

le 21 mars

Bretteville-sur-Dives

Catherine LAISNÉ, née ROLAND,

le 4 novembre

Hiéville

Christiane MOUTIER, née VERMÈS,

le 9 février

L'Oudon

Claude LELANDAIS, le 5 décembre

Lucien FOURÉ, le 8 décembre

Pierre RAULT, le 16 décembre

Jean ROBILLARD, le 22 décembre

Guy TÉCHER, le 1^{er} janvier

Yvon DUFALLY, le 6 janvier

Dominique LE SÉNÉCHAL-CLOIX,

le 16 janvier

Anne-Marie LEVASSEUR, née DEQUIDT,

le 10 février

Nicolas ARNITA, le 12 février

Mittois

Raymonde PAISANT, née MARY,

le 10 janvier

Saint-Pierre-sur-Dives

Berthe BASLÉ, née FRANCOIS,

le 2 novembre

Raymonde DELAUNAY, née MARS,

le 18 novembre

Jeannine CHARBONNIER, née RENOUF,

le 21 novembre

Louis MARIE, le 27 novembre

Renée MARC, née BRUNET, le 29 novembre

Georgette MARCHAND, née LE GOADEC,

le 6 décembre

Gilles GRENIER, le 6 décembre

Jean-Luc BÉQUART, le 8 décembre

Régine MAILLARD, née DUJARDIN,

le 10 décembre

Jean-Jacques LECANTEUR, le 15 décembre

Jocelyne LEROUX, le 17 décembre

Jean-Claude KONCEWIECZ, le 17 décembre

Denise PIRSON, née PONTOIS,

le 23 décembre

Liliane LUMIA, née FLOQUET,

le 24 décembre

Fernande TANQUEREL, née DUVAL,

le 24 décembre

Michel GAUTIER, le 25 décembre

Georgette DIEUDONNÉ, née HOULÉ,

le 3 janvier

Renée LECHARTIER, née BÉNARD,

le 4 janvier

Simone LECOQ, née MARY, le 6 janvier

Paul CHERPIN, le 6 janvier

Michel DUFFOURG, le 13 janvier

Jean-Louis DUBOIS, le 14 janvier

Daniel GOSSELIN, le 15 janvier

Ghislaine PERRON, née MARIE, le 19 janvier

Annick JACQUEMART, née BAUDU,

le 21 janvier

Roger PIERRE, le 21 janvier

Thérèse ROUXEL, née MERCIER,

le 25 janvier

Paulette PELLIER, née LE MAGOREC,

le 26 janvier

Jeannine BELLERY, née MARIE, le 1^{er} février

Ginette PICAULT, née DESLANDES,

le 4 février

Jacques BOHIC, le 6 février

Sabine EMERAUD, née ARTUSO, le 9 février

Claude CORDIER, le 9 février

Patricia JEANNE, le 16 février

Ludovic LETANNEUR, le 18 février

Simonne VIBET, née GUY, le 1^{er} mars

Louis MASSINOT, le 4 mars

Valérie LEJEAMTEL, le 10 mars

Odette HUNEL, née FONTAINE, le 10 mars

Christelle LECLERCQ, née JAGOT, le 16 mars

Roland BOUQUEREL, le 17 mars

Huguette LÉGER, née FOUQUES, le 29 mars

Dominique JAMES, le 29 mars

Bohumila WASICEK, née BURDA, le 4 avril

Françoise DUBEY, née POURADIER,

le 5 avril

Jeanine LÉBOUCHER, née GUÉRIN,

le 10 avril

Stéphane DRIQUERT, le 13 avril

Jean GEMAIN, le 14 avril

Georges BOISJOLY, le 14 avril

Janine HULINE, née LEMOINE, le 17 avril

Mickaël LEMESLE, le 20 avril

Claude MARIE le 20 avril

André RENÉ, le 21 avril

Jeanine DUROY, née BROUARD, le 26 avril

Marcel LÉTIZIA, le 21 avril

Thiéville

Arlette CORDRAY, née DESFRICHES,

le 29 janvier

Vaudeloges

Paul BAILLEUL, le 19 février



Maurice DENIS, responsable des Restos du Cœur de Saint-Pierre-sur-Dives, nous a quittés le 30 mars, à l'âge de 74 ans. Il laisse son épouse Dominique, trois enfants, sept petits-enfants et une arrière-petite fille.

Originaire du Havre, à la retraite, le rapprochement avec sa famille l'a amené tout d'abord sur la commune de l'Oudon au Billot, pour une installation définitive à Argences.

Homme de grand cœur, toujours prêt à défendre la cause des bénéficiaires, vigilant à son équipe de 18 bénévoles et toujours tourné vers les autres, il laisse dans le cœur de chacun, un immense vide.

Vie Quotidienne

CET ÉTÉ, BALADEZ-VOUS SUR LA DIVES !

Retour aux sources

L'aventure a commencé en juin 1973. Jean Michel Legras, alors professeur de sport à l'ancien collège, organise un voyage de fin d'année des 3^e à Clécy. Les élèves découvrent



alors le canoë-kayak sur l'Orne. A la rentrée suivante, une quarantaine de collégiens de la 6^e à la 3^e s'initient dans le cadre du sport scolaire du mercredi (UNSS) à la base nautique de Caen. L'idée d'utiliser la Dives pour pratiquer ce sport germe alors

dans les esprits. Le 9 décembre 1973, la décision est prise de créer le premier club de canoë-kayak de Saint-Pierre-sur-Dives, section de l'USP. Le président est alors Jean-Michel Legras ; aujourd'hui, de Raphaël Coquerel.

En avril 1974, le maire, le Dr Léopold Berl, autorise la section à utiliser un terrain communal en friche, route de Caen. Il est encore aujourd'hui entretenu, comme les berges, par les services techniques municipaux. Un quai d'embarquement est créé. En 1976, la municipalité prend en charge les matériaux de construction du local du club. Un second bâtiment abritera plus tard le matériel.

Activité loisirs et compétitions

Le mot d'ordre : accueillir toute personne intéressée par la découverte du canoë-kayak, lui permettre d'acquérir les techniques de base de la navigation en eau calme, puis en eaux vives, de participer aux compétitions organisées par la Fédération française de canoë-kayak (FFCK).

Les activités de compétitions sont le slalom (autour de portes), la descente de rivière sur 10 ou 15 km ou en loisir, le freestyle, apparu il y a une quinzaine d'années, qui consiste à faire des acrobaties, des figures avec des kayaks plus courts ; la randonnée nautique et le kayak de vague en mer. « Nous avons un parc à bateaux conséquent qui nous permet de proposer ce panel de pratiques », explique François Boudet, trésorier.

Toute l'année, un encadrant diplômé intervient les samedis après-midi pour former les pratiquants. Vincent Tailpiéd, salarié de l'USP, encadre également des élèves du lycée agricole Le Robillard dans le cadre d'une convention entre la Région Normandie et le comité régional de canoë kayak. L'établissement bénéficie également de la base et du matériel dans le cadre de l'UNSS, le mercredi.

Dès 10 ans, les enfants peuvent participer aux compétitions dans la catégorie poussins. Tous les ans, la section de l'USPCK organise un challenge « jeunes » départemental. Elle souhaiterait à nouveau accueillir une compétition régionale, un sprint ou une descente classique comme elle l'a déjà fait de Carel à Saint-Pierre-sur-Dives, ou vers Mézidon.

La saison estivale

Toute personne qui vient naviguer a une licence à l'année ou à la journée l'été : « en 2020, nous avons eu 83 licenciés annuels et 1 500 licenciés à la journée pendant la période estivale, et ce malgré la Covid. Les gens ont privilégié les activités près de chez eux, dans leur région. », indique F. Boudet.

Les locations ont débuté en 2004 : elles sont proposées uniquement les week-ends et sur réservation de mi-juin à mi-juillet et tous les jours en accès libre de mi-juillet à fin août, de 10h à 18h.

« Pour assurer l'accueil et l'information des vacanciers, nous privilégions comme saisonniers, des jeunes formés au club, sérieux et connaissant la rivière ».

Pour cet été, la section réfléchit à étendre ses parcours randonnée nautique, entre Jort et Mézidon, sur la Dives. En effet, elle a eu l'autorisation d'utiliser l'ancienne base de kayak de la SNCF et les parcours ont été aménagés et sécurisés jusqu'à celle-ci.

Bien-sûr l'activité ne pourrait pas exister sans les actions de déboisement, entreprises en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin de la Dives (SMBD) et le nettoyage régulier de ce milieu naturel par les bénévoles, bénévoles que le club souhaiterait plus nombreux.



RENSEIGNEMENTS USPCK

Tél : 07 68 71 32 86

Mail : uspck14170@gmail.com

Site Internet : <https://uspck.sportsregions.fr>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/UPCK-370369973110057/>

EXPOS, ANIMATIONS, CONCERTS ...

JUSQU'AU 4 JUILLET

- **Exposition « Balades colorées en Normandie... »** Aquarelles contemporaines de Christian Collin – salle capitulaire de l'abbaye.
- **Création, exposition et vente « FAM »** - Fabienne Massieu - Créatrice de bijoux et d'accessoires - salle du pressoir de l'abbaye.
- **Exposition « 1000 ans de Normandie »** - panneaux relatant l'histoire de la Normandie de l'époque gallo-romaine à aujourd'hui - cloître de l'abbaye.

JUILLET

Du 2 au 5 juillet : Exposition « La Culture dans tous ses éclats » - Auditorium de l'abbaye. Découverte des ateliers de l'association Eclat d'Auge.

Samedi 3 : Balade contée estivale - L'imaginaire dans la nature par Laurence Pamphile - 15h - site du Billot/L'Oudon.

Samedi 10 : La guinguette des Tanneries - Quartier des Tanneries - De 16h à 22h : Marché du terroir et artisanat, animations, visites, jeux - Gratuit.

Du 10 au 31 : Exposition « Vibrations Normandes » - Photographies de Daniel Gautier & Philippe Dorléans - Illustrations poétiques d'Isabelle Créac'h - Auditorium de l'abbaye.

Exposition « Inattendu (e)s » - Peintures de Brigitte Lavigne - Salle capitulaire et cloître de l'abbaye.

Dimanche 11 : Foire à tout organisée par l'association Zanaka - Place du marché - Saint-Pierre-sur-Dives.

Vendredi 16 : Balade contée de Saint-Pierre - départ du cloître de l'abbaye - 10h - Laurence Pamphile.

Samedi 17 : Circuit des petites églises avec l'APEPA (Alliance pour le patrimoine des églises en Pays d'Auge) - Osville-la-Bien-Tournée / Boisse / Mittois.

Du 20 au 25 : L'Art d' Ici - Salon des créateurs/artisans - Halle médiévale de Saint-Pierre-sur-Dives ; de 10h à 19h.

Du 20 au 31 : Visite virtuelle de l'abbaye avec casque 3D - Salle du pressoir de l'abbaye.

Du 24 au 25 : Exposition de photographies - 50 chefs d'œuvres d'art religieux en Pays d'Auge - Eglise de Vieux-Pont-en-Auge.

Samedi 24 : Cher Odon - Représentations théâtrales - 15h30 et 18h - Cloître de l'abbaye (abbatiale en cas de pluie) - 5 € - gratuit pour les moins de 14 ans (places limitées).

Vendredi 30 : Veillée contée au Cloître - 19h - Légendes et contes normands - Laurence Pamphile - Gratuit.

AOÛT

Du 1^{er} au 15 : Exposition « Eclats de vie » - Valérie Bourrienne - Couturière de vaisselles - Auditorium de l'abbaye.

Du 1^{er} au 30 : Exposition « Re-naissances & transformations » - Jeanne Mailhos Vitel - Nadine Roland Bilecard - Mounya Accad - Pierre Accad - Cloître / Salle Capitulaire / Salle du pressoir de l'abbaye.

Vendredi 6 : Concert ensemble vocal Le Cénacle - « Paysages d'été » - Polyphonies a cappella - Cloître - 18h - gratuit.

Samedi 7 : Promenades musicales du Pays d'Auge - Concert Quatuor Ardeo - 21h - Abbatale de Saint-Pierre-sur-Dives. Sur réservation au 02 31 31 06 00 ou communication@pays-auge-culture.org

Dimanche 8 : Le bal de Mandarine - Concert gratuit pour les 3 à 99 ans - 16h - Cloître de l'abbaye. Portes ouvertes - marché du terroir - 11h à 18h - animations, restauration et buvette - Au Para-

dis des Anes du Pays d'Auge - Hiéville. Forum des jeux anciens - site du Billot/L'Oudon - Tél. 02 31 20 62 72 ou j.maneuvrier@gmail.com. Braderie - vide grenier de l'UCIA - rues de Saint-Pierre-sur-Dives - De 6h à 18h - Réservations : 02 31 40 83 20 - 07 82 03 10 16 - ucia14170@gmail.com

Mardi 10 : Circuit des petites églises avec l'APEPA (Alliance pour le patrimoine des églises en Pays d'Auge) - Vieux-Pont-en-Auge ;

Samedi 14 : Balade contée de Saint-Pierre - Départ du Cloître de l'abbaye à 17h30 - Laurence Pamphile ;

Mardi 17 : Circuit des petites églises avec l'APEPA (Alliance pour le patrimoine des églises en Pays d'Auge) - Saint-Georges-en-Auge / Ecots / Lieury ;

Lundi 23 : Spectacle de déambulation et atelier de bulles de savon géantes - à partir de 9h30 - place du marché et cloître de l'abbaye - Saint-Pierre-sur-Dives.

Dimanche 29 : Fête de la moto - Place du marché, Saint-Pierre-sur-Dives de 9 à 18h.

Mardi 31 : Circuit des petites églises avec l'APEPA (Alliance pour le patrimoine des églises en Pays d'Auge) - Vaudeloges.

SEPTEMBRE

Samedi 4 : Forum des associations - Gymnase de L'Epina, Saint-Pierre-sur-Dives - Gratuit - Tél. 02 31 90 64 09 ou maps14170@orange.fr

Samedi 11 & dimanche 12 : Salon du bien-être - Salle des fêtes, Saint-Pierre-sur-Dives.

Samedi 18 & dimanche 19 : Journées du patrimoine - Visites guidées, démonstrations de savoir-faire...

Samedi 25 au dimanche 26 : Salon des Antiquaires - Rotary Club - Halle médiévale - 10h-19h - Tarif d'entrée : 3€.

OCTOBRE

Samedi 2 & dimanche 3 : Salon des loisirs créatifs - Salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives - 10h à 18h - gratuit - Eclat d'Auge et Association Essomanda.

Samedi 09 & dimanche 10 : Foire aux boudins et aux pommes - Halle médiévale - Renseignements : association HASK - Tél. 07 63 13 77 24 ou c.blondeaux14@laposte.net

Samedi 16 & dimanche 17 : Salon des métiers d'Art - Halle médiévale - 10h-18h -communication.nma@gmail.com et secrétariat : normandie.metiers.d.art@gmail.com - www.normandie-metiers-art.com

Samedi 23 : Fête de la pomme - verger du site du Billot/L'Oudon, de 9h à 17h.

Dimanche 24 : Equidays - de 9h à 17h - place du marché et halle médiévale à Saint-Pierre-sur-Dives, Au Paradis des Anes du Pays d'Auge à Hiéville et au lycée agricole du Robillard à Lieury/L'Oudon.

NOVEMBRE

Dimanche 7 : Conte de Roumanie et de Transylvanie - Salle des fêtes de Sainte-Marguerite-de-Viette - 15h - Orchestre Régional de Normandie.

DÉCEMBRE

Samedi 11 et dimanche 12 : Marché de Noël - Halle médiévale - Hallettes et Salle des Fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives - Gratuit.

Du 11 au 24 : Quinzaine commerciale de l'UCIA - Tél : 02 31 20 99 08 ou 02 31 40 83 20 ou ucia14170@gmail.com

Samedi 18 et dimanche 19 décembre : Marché de Noël - Normandy Steam Factory - Salle des fêtes - normandysteamfactory@gmail.com - www.dkcreationscuirs@orange.fr

Réservez votre week-end !

Samedi 23 octobre - Fête de la pomme

La 1^{ère} édition de la fête de la pomme se tiendra sur le site du Billot/L'Oudon. Organisée par la commune de Saint-Pierre-en-Auge, Alfred Guais, président de RPVO, le groupe scolaire Jean Denis d'Ammeville, le Foyer du Billot, en lien avec Vincent Cureaudeau de la Ferme de la Biquetière à Tortisambert, locataire du verger du Billot, cette journée a pour but de valoriser les pommes du site. Elles auront été ramassées par les élèves de l'école la semaine précédant la manifestation.



Le jour de l'événement, les fruits seront pressés et transformés en jus sur place. Chacun pourra apporter sa récolte pour en extraire le liquide, moyennant une petite participation. Des animations, un marché du terroir et un point restauration permettront à toutes et à tous de passer une agréable journée.

Plus d'infos : evenementiel@stpauge.fr

Dimanche 24 octobre - Equidays 2021

Du 23 au 28 octobre, la fête du cheval aura lieu dans tout le Calvados. La commune de Saint-Pierre-en-Auge s'associe à cet événement organisé par le Département et proposera, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie, dimanche 24 octobre, aux habitants et visiteurs, petits et grands, des expositions et animations, des balades à dos d'âne, un marché de producteurs et artisans locaux ainsi que la présentation des métiers liés au cheval : maréchal-ferrant, ostéopathe...

A 10 heures, depuis la halle médiévale de Saint-Pierre-sur-Dives, 80 cavaliers randonneurs partiront sur un circuit empruntant les réseaux de chemins de la commune, après avoir défilé dans le centre-bourg.

Maxime Maricourt des Ecuries d'Ulys fera des démonstrations de trec et d'attelage. L'exploitation « Le Paradis des ânes du Pays d'Auge » de Jean-François Hotton sera ouverte au public. Enfin, au lycée Le Robillard, aura lieu une compétition de derby cross de 10h à 17h.

Plus d'infos : www.equidays.fr

Des spectacles à venir... et un projet où les talents locaux pourront s'exprimer !

Le 24 juillet, la Divine Comédie (metteur en scène Jean-Christophe BLONDEL) présentera, dans le cloître de l'abbaye, *Cher Odon* de Nicolas Wapler.

Adelice, journaliste locale, travaille tard à finir la rédaction d'un article sur Odon, demi-frère de Guillaume le Conquérant et évêque de Bayeux, que les chroniqueurs de l'époque décrivaient comme violent, vénal, inculte...

L'heure est propice aux rêves éveillés : Odon en profite pour visiter la jeune femme et défendre son cas. En une nuit de face-à-face, tout y passe : le pouvoir, la guerre, la justice, la religion, l'art, l'amour... Les 50 minutes de cette comédie d'abord enlevée, puis de plus en plus méditative, seront l'occasion de changer notre regard sur cette époque lointaine, et de nous interroger sur nos propres valeurs et certitudes contemporaines.

La Divine Comédie a posé ses valises sur la commune depuis quelques temps déjà. Début 2021, elle a répété au lycée Le Robillard La Légende de Saint Julien l'Hospitalier, adaptation théâtrale et musicale du conte de Flaubert, qui sera jouée à Saint-Pierre-en-Auge en mai 2022.

Elle lance aussi, dès l'automne prochain, en collaboration avec l'association Eclats d'Auge, un projet mêlant ses artistes professionnels à un groupe d'amateurs de la commune qui jouera un rôle important de théâtre, de danse et de chant choral dans le prochain spectacle de la compagnie. Ce sera une adaptation du roman argentin L'Invention de Morel : l'histoire fantastique d'une île peuplée d'étranges vacanciers.

Vous êtes intéressés pour participer et souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à contacter Eclats d'Auge ou La Divine Comédie, ou bien venez voir Cher Odon et rencontrer l'équipe artistique de la compagnie !



Retour sur ...

LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS



Les 100 ans d'Andrée Legastelois... le 7 janvier. Valérie Fouques, maire déléguée de Hiéville et Daniel Rouget, adjoint au maire en charge des Aînés et des Liens intergénérationnels, lui ont remis un bouquet de fleurs et un colis gourmand.



Le 4^e chantier nature au coteau calcaire du Billot/L'Oudon... le 23 mars.

Organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, en partenariat avec la commune de Saint-Pierre-en-Auge, propriétaire du terrain, il a réuni près de 70 élèves de seconde du lycée agricole Le Robillard.



La venue de Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales... le 15 février. Elle a inauguré l'espace France Services, aile Ouest des bâtiments conventuels rénovée de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives.



La vaccination des plus de 70 ans et les tests PCR ... les 11 février, 15 et 22 mars.

A la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives, à la demande de la préfecture du Calvados et l'Agence régionale de Santé.

Tribune des Elus

PAROLE AU MAIRE ET SES ADJOINTS

Notre liste « Expérience et proximité pour Saint-Pierre-en-Auge » a été élue le 28 juin 2020. Depuis un an, notre équipe, dans le contexte particulier lié à la Covid19, a sans relâche accompagné les habitants en difficulté (commerçants, restaurateurs, associations, aînés, écoles...). Comme annoncé dans notre programme, nous nous sommes fixé une feuille de route, que nous mettons notamment en œuvre avec le programme pluriannuel d'investissements (PPI).

Les études menées avec des experts ayant un regard neuf sur Saint-Pierre-en-Auge vont nous permettre de voir aboutir différents projets visant à renforcer l'attractivité et le rayonnement de notre commune pour améliorer le cadre de vie et favoriser le bien-être et le bien-vivre de tous les habitants.

Des commerces ouvrent, un marché hebdomadaire supplémentaire a vu le jour, le regard sur notre commune change et la reprise d'une vie presque normale après la Covid va amplifier cette démarche positive.

L'Etat nous accompagne fortement dans le cadre du Plan de Relance et du programme « Petites villes de demain ». Nous avons travaillé pour. Grâce aux divers

partenaires engagés à nos côtés mais aussi à la collaboration étroite avec la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie et à son investissement sur notre territoire, les bâtiments conventuels de l'abbaye magnifiquement rénovés et appréciés de tous les visiteurs, accueillent des services publics, un tiers-lieu en cours de définition et bientôt une Micro-Folie. Nous poserons prochainement la première pierre du futur centre aquatique de Saint-Pierre-en-Auge, qui ouvrira ses portes en 2023.

Face aux critiques non constructives et violentes de l'opposition, nous œuvrons, sans vaciller et prêter garde, au quotidien grâce à une équipe d'adjoints et de maires délégués présente sur le terrain et à l'écoute de vos préoccupations, sur un territoire vaste de 145 km². Les polémiques entretenues font preuve d'un certain mépris envers la chose publique, d'une méconnaissance de la gestion des affaires d'une commune et surtout d'une rancœur face à un échec passé.

Nous avançons et nous nous consacrons au bien-être des habitants ; il sera temps en 2026 de faire un bilan que nous assumerons.

PAROLE À L'OPPOSITION

A qui profite l'augmentation des impôts ?

Le 25 mars 2021, la majorité municipale a décidé d'augmenter les impôts locaux. Pour les ménages, l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti de + 6,15 % s'ajoutera à celles de la taxe intercommunale sur le foncier bâti de + 3 %, de la taxe ordures ménagères de + 5 % ainsi que celle de la taxe eau/assainissement de + 2 %. Les habitants supportent déjà les conséquences fiscales liées à notre commune nouvelle : jusqu'en 2029, un lissage des taux entrainera des augmentations « automatiques » importantes pour les zones rurales.

Surtout, une commune de 8 000 habitants comme la nôtre devrait avoir un conseil municipal composé de 29 élus et 8 adjoints indemnisés au maximum. Profitant d'une brèche juridique qui prendra fin en 2026, le maire a cependant fait le choix d'indemniser 15 adjoints et 4 conseillers délégués, soit 19 élus indemnisés (hors maires délégués) alors que ce nombre est de 11 à Mézidon et 12 à Livarot ou... Lisieux ! Pour

les contribuables, ce choix coûte 20.000 euros par mois, soit 240.000 euros par an, autrement dit près d'1,5 million d'euros sur la totalité du mandat. **Serait-ce oublier que plus de 61 % des ménages de Saint-Pierre-en-Auge gagnent moins de 1 600 € /mois et que nombre de propriétaires sont loin d'être « aisés » contrairement à ce qu'affirme le maire ?**

Curieux hasard, l'augmentation de la taxe foncière rapportera à la commune la somme de 85.000 euros par an, soit l'équivalent des indemnités de fonction versées chaque année aux 11 élus indemnisés en surnombre. En clair, l'augmentation des impôts fonciers ne servira qu'à financer des élus indemnisés en trop.

Retrouvez-vous sur Facebook @ **saintpierreauge2020** et sur notre site Internet **www.saint-pierreauge.com**.



Sylviane Pralus, Denis Dubois, Léa Versavel, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Nicole Perrée, Gilbert Tirard, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Annie Debouver, Luc Derepas

**ÉQUI
DAYS**
LE CALVADOS
FÊTE LE CHEVAL

**23-28
OCTOBRE
2021**

GRANDE PARADE • VISITES
SPECTACLES • COURSES
DÉCOUVERTES • RENCONTRES

equidays.fr
@EquidaysCalvados
#EquidaysCalvados

Calvados
LE DÉPARTEMENT

POUR VOUS TENIR INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE,
N'HÉSITEZ PAS À VOUS CONNECTER AU SITE INTERNET : WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR
ET À VOUS ABONNER À LA PAGE FACEBOOK : COMMUNE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

UGENCE / SANTÉ

Samu.....	15
Pompiers.....	18
Police / Gendarmerie.....	17
SOS Médecins.....	36 24
Pharmacie de Garde.....	32 37
Appel d'Urgence Européen.....	112

CONTACT UTILES

Mairie de Saint-Pierre-en-Auge.....	02 31 20 73 28
Services Techniques.....	02 31 20 86 46
Pôle social et scolaire.....	02 31 20 47 20
Maison France Services.....	02 31 48 18 15

Saint-Pierre-en-Auge

la Commune et vous

- **Directeur de la publication :** Jacky Marie
- **Comité de Rédaction :** Véronique Maymaud, Yvelise Dumont, Elisabeth Lachaume, Christiane Dorléans, Maïté Fardel
- **Conception graphique et mise en page :** média&co
- **Photos :** Freepick, Mairie de Saint-Pierre-en-Auge - ISSN 2724-8836
- **Impression :** Dauphin Com Imprim - Caen
- **Nombre d'exemplaires :** 4 500